Lot 7

FICHE TECHNIQUE

Accès

Accès autoroute : A50

Accès maritime :

- Quai LO/LO
- Quai RO/RO
- Quai Lourd Industriel

Embranchement ferroviaire: ITE sur la ZIP de Brégaillon Nord

Surfaces

Parcelle : **2 456 m²**
Terre-plein non revêtu : 2 120 m²
Hangar au sol : 336 m²
Le hangar est pris en l'état, il est à détruire ou à remettre en état par le candidat lauréat.

Equipements

Eau potable
Assainissement
Courants forts
Courant faible

Les installations présentes sur site pourront faire l'objet soit d'une :

• Mise à disposition

• Démolition le cas échéant sous réserve de l'obtention d'une autorisation par les services urbanismes de la Commune de la Seyne-sur-Mer

Des remembrements avec d'autres lots mis en concurrence sont possibles.

Les permis de construire et déclarations préalables sont soumis à la validation des armées.
Le bâtiment est situé à l'intérieur de la zone d'effet de la pyrotechnie en Z5, n'autorisant pas l'augmentation d'effectifs actuels sans autorisation de la Marine Nationale.

En dehors de la zone d'aléa submersion marine (PAC du 15 mars 2019).

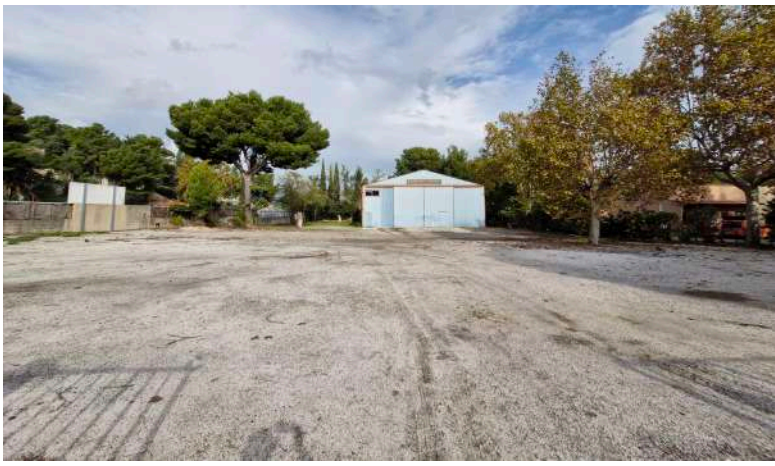

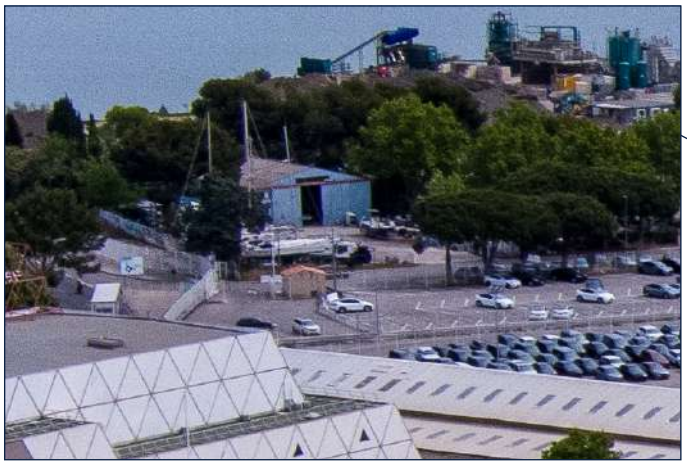

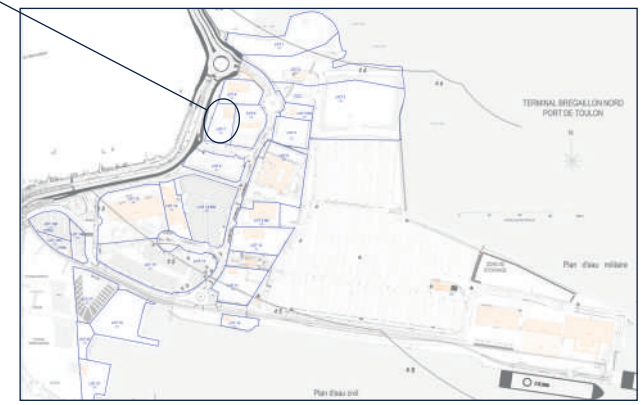

Commune : 83 500 La Seyne-sur-Mer
Lieu : Zone Industrialo-Portuaire de Brégaillon Nord
Disponibilité : 01.01.2027

Document d'information provisoire pouvant évoluer, ne conférant aucun avantage ni de droit de priorité

Niveau de Sûreté

- Zone Industrialo-Portuaire
- Zone clôturée et fermée la nuit
- Agents portuaires formés ACVS

Niveau de Sécurité

- Protocole de sécurité existant
- Mise en place systématique de plan de prévention lors de travaux
- Signalétique verticale et horizontale sur site en fonction de la coactivité
- Radar pédagogique de vitesse sur site
- Agents portuaires formés SST

Installations & Compétences portuaires

TERMINAL FRET DE BREGAILLON NORD

Quai LOLO : 8,80 m de tirant d'eau | 215 ml de quai
Quai RORO : 8,50 m de tirant d'eau | 225 ml de quai avec ducs-d'albe
Installation Terminale Embranchée (ITE) en bord à quai

- Magasiniers sous douanes
- Entrepôt sous douanes
- Entrepôt douanier (ED)
- Installation de Stockage Temporaire (IST)

- Grue portuaire LIEBHERR 64 tonnes
- Ponts bascules de 50 et 100 tonnes
- Manutentionnaire portuaire :
  - Chargeuse CATERPILLAR
  - Chariot élévateur de 5 à 25 tonnes
  - Stacker terex 45 tonnes
  - Mafi tracteur portuaire

- Agents maritimes
- Transitaires
- Service des douanes

Document d'information provisoire pouvant évoluer, ne conférant aucun avantage ni de droit de priorité

Redevance domaniale
Sur la base du TOP 2026

En plus de la redevance domaniale, les frais de gestion pour la mise à disposition de bureaux, hangars et terre-plein sont applicables une fois : Titre 1.1 - Frais de gestion de dossier 350 € HT.

A cela s'ajoute les titres de circulation et la gestion des accès par la Société Portuaire :

Titre 1.3.1 - Fourniture d'eau douce
Eau douce (m3) : 4,15 € *(Minimum de perception 10 m3)*
Matériel, frais de branchement & prestations techniques: sur devis

En sus des redevances mentionnées ci-après, le Bénéficiaire prend en charge les coûts des prestations individuelles liées à son occupation, dont les consommations et leur fourniture, la TVA au taux en vigueur ainsi que les impôts et taxes foncières tels que prévus aux présentes.

Les redevances domaniales sont calculées sur la base des Tarifs d'Outillage Public (TOP) 2026, révisables chaque année en fonction de la variation du TOP applicable.

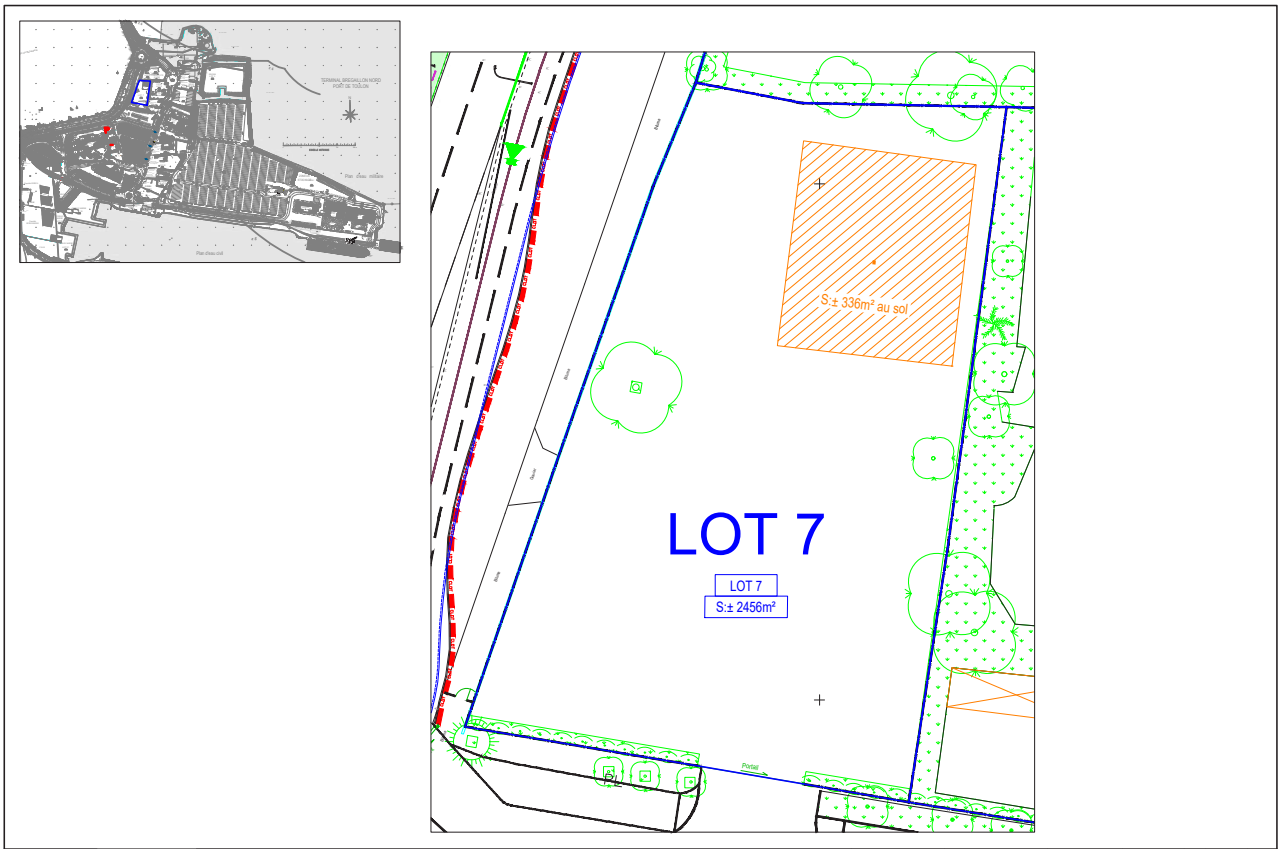

L'ensemble des données est communiqué à titre indicatif et n'a pas valeur contractuelle il appartiendra aux candidats de procéder à la réalisation des études nécessaires à la faisabilité de leur projet.

Document d'information provisoire pouvant évoluer, ne conférant aucun avantage ni de droit de priorité

Photos des installations

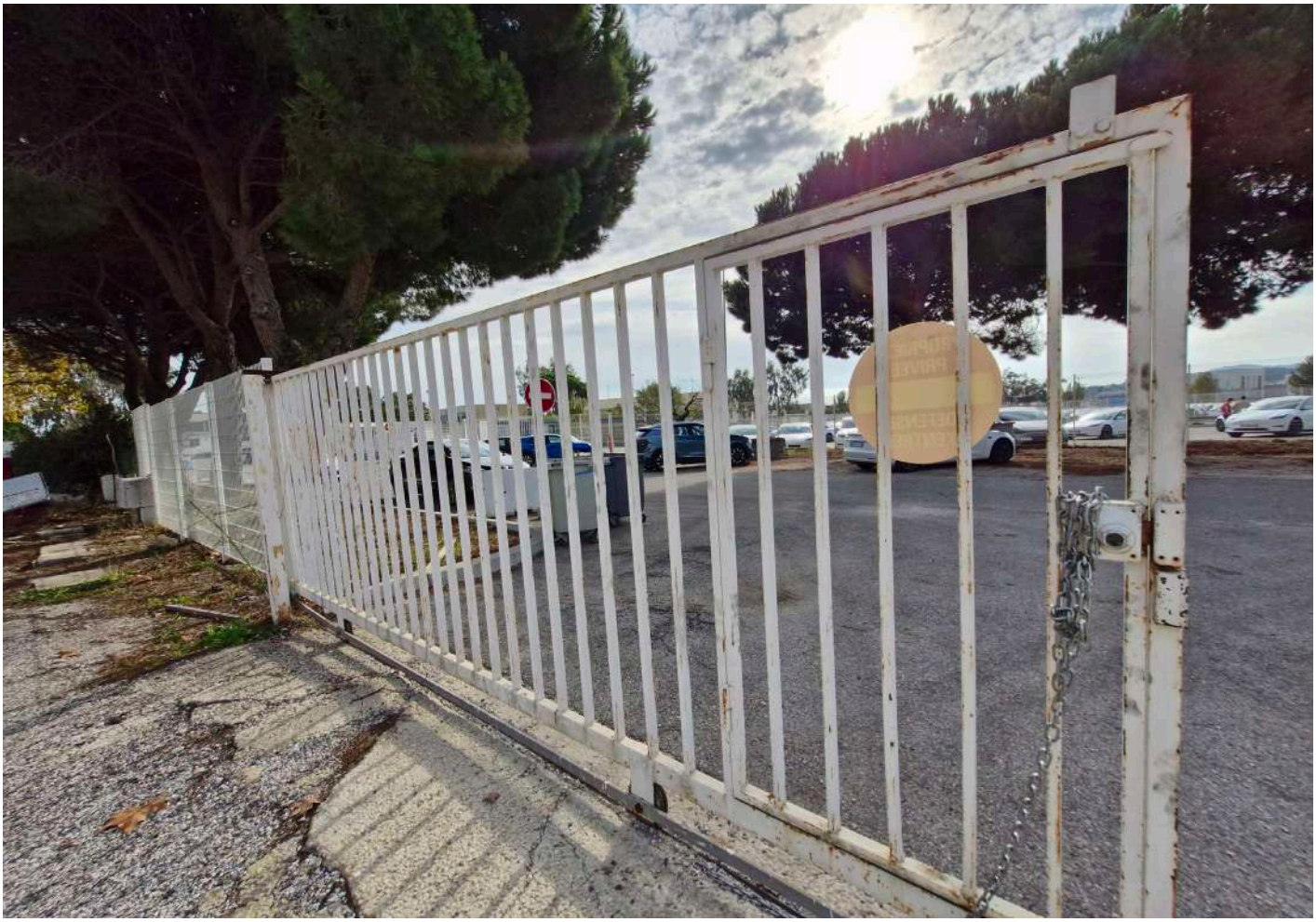

Document d'information provisoire pouvant évoluer, ne conférant aucun avantage ni de droit de priorité

Document d’information provisoire pouvant évoluer, ne conférant aucun avantage ni de droit de priorité